

Discrimination des séniors au travail !

Sénior dès 45 ans ?



Les salariés âgés continuent à aspirer à une retraite à 60 ans : un souhait qui varie en fonction de la pénibilité du travail.

Bien que les discriminations liées à l'âge soient fortement condamnées, elles perdurent dans le monde professionnel où l'on devient

souvent **senior malgré soi dès 45 ans !**

Depuis 3 ans, le nombre de séniors désireux de partir avant 60 ans n'a cessé de reculer (de 53% à 40% aujourd'hui). Dans le même temps, le repère de la retraite à 60 ans a émergé de plus en plus nettement (de 31% à 41%).

L'avis des ouvriers présente, néanmoins, un fort écart par rapport à celui de la moyenne : 65% d'entre eux souhaitent toujours partir avant 60 ans (et 99% ne veulent pas s'arrêter après 60 ans). La pénibilité du travail n'est certainement pas étrangère à ces choix de fin de carrière, alors qu'au plan interprofessionnel, le dossier est enlisé après l'échec des négociations cette année. À l'inverse, 14% des cadres se voient volontiers poursuivre leur carrière jusqu'à 65 ans.

Ces chiffres traduisent une évolution lente, mais constante des aspirations à la retraite... ou, tout du moins, à l'intégration du fait que l'inactivité en fin de carrière, financée publiquement ou par l'entreprise, ne fait plus partie des options envisageables.

Cependant, le décalage reste important par rapport à une réalité qu'impose, notamment, la réforme de 2003, avec l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein. Dès 2009, elle passe à 161 trimestres et, en 2010, 41 ans seront requis.

Parmi les séniors qui ont déjà fait leurs calculs, un tiers devront dépasser les 60 ans pour ne pas subir une décote de leur pension. Plus globalement, et quel que soit l'âge de départ souhaité dans l'idéal, 46% devront le dépasser pour obtenir la retraite à taux plein.

La perspective n'est pas réjouissante, car les seniors restent des oubliés des ressources humaines :

37% seulement ont bénéficié d'une ou plusieurs formations depuis 3 ans, soit près de 3 fois moins que la moyenne des salariés ; 81% n'ont pas vu leur manager ou un référent depuis 3 ans dans le cadre d'un entretien de seconde partie de carrière, dispositif pourtant prévu par le plan national pour l'emploi des seniors, mais largement resté lettre morte.

L'accès aux promotions et aux augmentations de salaire n'a pas, non plus, évolué depuis 2005.

Seul point positif, les femmes de plus de 45 ans, jusqu'ici les plus discriminées parmi la population senior, déclarent avoir eu accès aux dispositifs RH dans les mêmes proportions que les hommes.

Quant aux conditions de travail, elles paraissent se dégrader encore un peu pour nos seniors, 57% les jugeant assez difficiles ou difficiles (64% pour les ouvriers), soit le pire résultat depuis l'origine du baromètre.

Tout aussi préoccupant, le sentiment d'un harcèlement dans l'entreprise en raison de l'âge se renforce, 42% des seniors interrogés l'ayant éprouvé (contre 41% et 17% NSP).

Lire aussi [Les seniors sont-ils vieux dès 45 ans ?](#)

Lire aussi [BNP Paribas se défait des séniors !](#)

M.Rigano



Tous droits de reproduction et de représentation réservés.

© 2010 Zurbains.com